

# Champsac



Bulletin municipal

2018

# Sommaire

Sommaire, actualités	Page 1
Le mot du Maire	Page 2
Réalisations 2017	Page 3
Projets 2018	Page 4-5
Actualités	Page 6
Finances 2017	Page 7-9
Etat civil 2017	Page 10
Fleurissement	Page 11-12
Vie associative	Page 13-18
Intercommunalité	Page 19-22
Infos commune	Page 23

## MAIRIE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

le samedi de 8h30 à 12h

Fermée le mercredi après-midi

Tél : 05 55 78 43 33

[mairie@champsac.fr](mailto:mairie@champsac.fr) / [www.champsac.fr](http://www.champsac.fr)

Pour les rendez-vous avec les élus : prise de rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

(fusion des Communautés de Communes des Feuillardiers et de la vallée De la Gorre)

La Monnerie – 87150 CUSSAC

[contact@ouestlimousin.com](mailto:contact@ouestlimousin.com)

05 55 78 84 07

[www.ouestlimousin.com](http://www.ouestlimousin.com)

## PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement a été transféré à l'Officier d'état civil du lieu de résidence commune fixé par les partenaires. C'est l'une des mesures en matière de droit des personnes et de la famille issue de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.

## CARTES GRISES

Depuis novembre 2017, les cartes grises se font obligatoirement en ligne à partir du site internet : <https://ants.gouv.fr>.

## CARTES D'IDENTITE

Depuis mars 2017, les demandes de cartes d'identité sont traitées par des mairies équipées d'une station biométrique (les plus près de la commune étant les mairies d'Aixe-sur-Vienne ou de Rochechouart).

## DEMARCHAGES ABUSIFS

Des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes se présentent à votre domicile et quelquefois se recommandent de la mairie pour vous proposer des services (taille des arbres, antenne TV, ramonage, charpente, isolation etc.). Surtout ne signez jamais des documents que l'on vous présente sans en avoir au préalable informé une personne de votre entourage.

Soyez vigilant et n'hésitez pas à signaler ces faits en appelant la gendarmerie ou la mairie.

## Le mot du Maire

Ce bulletin paraît avec du retard par rapport aux autres années. Cela est dû à la période de recensement de la population (tous les 5 ans) qui demande beaucoup de préparatifs et de travail durant 1 mois et demi.

Je ne peux pas m'empêcher de revenir sur cette volonté de certaines personnes d'anéantir à partir de 2020 l'échelon communal. Cependant, le transfert de la dernière grande compétence qui est l'eau et l'assainissement a été repoussé à 2026 par le Président de la République et le Premier ministre. Ce dernier juge qu'il y a risque de dérive future sur le prix de l'eau ; quant à M. le président de la République, il estime : « quand on observe la situation sur le terrain, ça marche mieux que lorsque cela vous est imposé » ; c'est tout de même un aveu pour reconnaître que les communes et les syndicats que l'on a « torpillés » sont bien les garants du consensus et de l'efficacité territoriale. En fait, ces technocrates, en particulier ceux de Bercy, ont créé une collectivité supplémentaire au lieu de faire soit disant des économies en allégeant le millefeuille administratif.

Mon inquiétude est également grande avec les contrats de ruralité entre les communautés de communes et l'Etat où les bourgs centre semblent privilégiés, par rapport aux petites communes, pour obtenir les aides pour les aménagements des centres bourg, le développement économique, le maintien et l'installation des commerces et même des visions de regroupement d'écoles. J'ai souvent posé la question : qu'est-ce qu'un bourg centre ? Je n'ai toujours pas de réponse. Toujours est-il qu'il faudra peut-être réfléchir pour l'avenir de nos petites communes afin qu'elles ne soient pas dépouillées et mangées par les bourgs centre de la grande communauté de communes. Sa possibilité de se regrouper, comme le préconise l'Etat pour être plus fort et mieux représenté est-elle une solution ? Même s'il ne faut surtout pas se précipiter, la réflexion peut être engagée.

Le recensement de la population a été fait entre le 18 janvier et le 17 février 2018. C'est un événement très important qui demande aux agents recenseurs et au coordonnateur communal un travail rigoureux afin de

n'oublier personne. La population légale, issue des enquêtes, ne sera publiée que fin d'année 2018.

Ma grande satisfaction provient d'un courrier de l'Inspection de l'Académie nous annonçant la création d'une classe pour les petits à Champagnac-la-Rivière. Notre RPI aura la possibilité d'accueillir nos bambins à partir de 2 ans et demi et pérenniser ainsi l'avenir de nos écoles d'autant plus que les naissances pour 2018 sur les deux communes sont nombreuses. A partir de la rentrée 2018, reprise de la semaine de 4 jours.

Au niveau des finances, la réduction importante des dotations de l'Etat a été, en partie, atténuée grâce à l'augmentation de la population. Notre capacité d'autofinancement nous permet de toujours investir mais avec le souci de poursuivre la diminution de nos emprunts et donc le remboursement de la dette. Je ne m'attarderai pas sur les actions de la Communauté de communes qui elle aussi a subi la baisse importante des dotations de l'Etat ; le dernier bulletin communautaire que vous avez reçu vous aura permis de découvrir tous les services à la population et ses compétences de façon détaillée.

Notre commune reste dynamique, attire et accueille toujours de nouvelles familles sans compter le bien vivre à Champsac. C'est le résultat du travail et de l'implication de ceux que je remercie une nouvelle fois : les associations dynamiques dans le rôle social et indispensable dans une commune ; nos artisans et commerçant ainsi que les PME dont la présence importante sur notre territoire en font une richesse économique que beaucoup nous envie ; notre personnel communal garant du bon fonctionnement de nos institutions, de l'entretien de notre patrimoine et de la bonne marche de notre école ; les enseignantes, qui ont connu une année 2017/2018 difficile, avant je pense, d'être soulagées par l'annonce de ce nouveau poste à Champagnac.

Pour terminer je n'oublierai pas l'essentiel : je vous souhaite en mon nom et en celui du Conseil municipal une très bonne année 2018 ainsi qu'à vos proches et bien sûr une pensée à ceux qui souffrent de la solitude, de la précarité et de la maladie.

**Guy BAUDRIER**

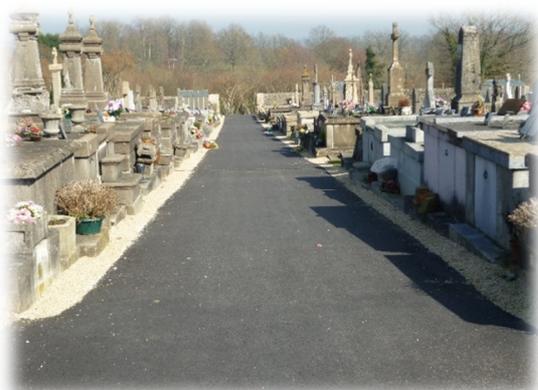
# Réalisations en 2017

Tout d'abord beaucoup de regret de perdre les attributions parlementaires.



## ❖ **L'extension du cimetière et l'aménagement des allées**

La première phase est terminée ; elle concerne l'extension et la remise en état de l'allée centrale du cimetière actuel. Coût : environ 65 000 € HT. Subvention C. départemental 30 % Subvention Etat 25 %



## ❖ **La mise en service de la station de métrologie**

Coût : environ 60 000 € HT  
Subvention Agence de bassin Loire-Bretagne 80 %  
D'après un premier résultat, les taux en pollution, lors des déversoirs d'orages, sont assez corrects. Peut-être échapperons-nous à la construction d'un bassin filtrant imposé en cas de dépassement du seuil toléré.



C'est Audrey ILAHA-ITEMA qui s'occupe du fonctionnement et de tous les relevés pour les résultats.

## ❖ **La mise aux normes des installations électriques et accessibilité**

Concerne les bâtiments communaux suite au diagnostic de l'APAVE : la mairie, le stade (y compris le chauffage), la salle des fêtes (avec la mise en place d'une alarme incendie).

Coût : 16 800 € HT  
Subvention C. départemental 30 %  
Subvention Etat (DETR) 25 %

### ❖ Programmes de grosses réparations de la voirie communale

Lotissement St Roch, voie communale du grand Verdier, chemin de la station de pompage, voie communale de Bramefort à Dougneix.

Montant 36 000 € HT  
Subvention C. départemental 50 %

### Autres travaux ou achats divers

Achat d'un tracteur-tondeuse ISEKI quatre roues motrices pour entretenir les talus et les abords des stations d'épuration.

Coût : 13 500 € HT / réserve parlementaire d'un montant de 5 000 €

La réfection d'une partie du chemin rural entre Groslier et Bramefort – empierrement  
Coût : 9 800 € HT  
Subvention C. départemental 50 %

## Projets 2018

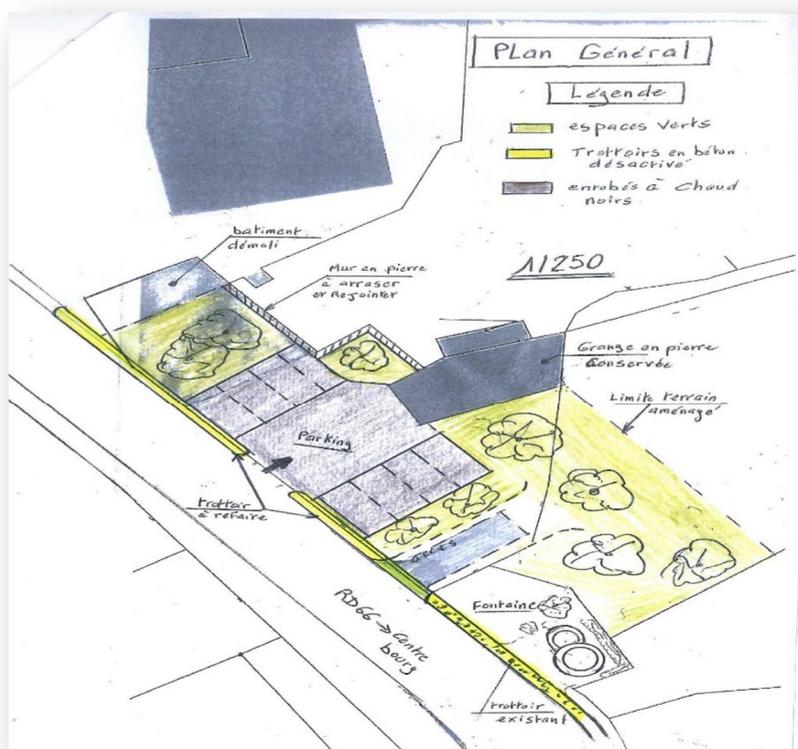
### ❖ Aménagement des allées du cimetière

Terminer l'aménagement des allées du cimetière dans le cadre de « zéro pesticide ». Les bords seront en béton désactivé et le reste en mélange de terre pierre engazonné.

Coût : 32 000 € HT  
Subvention C. départemental 40 %

### ❖ Aménagement d'une place publique suite à la démolition de l'immeuble Daniels

Coût des travaux 38 500 € HT  
Subvention C. départemental 30 %  
DETR (Etat) demandé à hauteur de 25 %



Ces travaux ont été reportés de 2017 à 2018 afin de faire la demande et attendre la subvention de l'Etat (DETR).

### ❖ Construction d'un terrain multisports (Décapark)

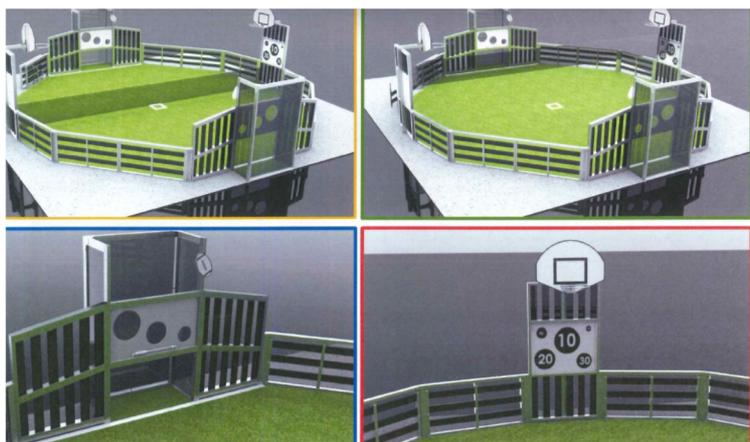
Coût : 54 400 € HT Subvention C. Départemental 35 %

Subvention CNDS 19 %

DETR demandée 20 %



le DECAPARK ovale 10 x 16 + pistes



Sur le DECAPARK, jeux ou sport sont avant tout plaisir, adresse, complicité, partage. Pour tous, il sera le plus original, un espace de poche générateur des plus saines émotions. Ce type d'aménagement va être utilisé et grandement apprécié par les enfants de l'école.

✓ **Poursuite du programme de grosses réparations de la voirie communale**

Sur les voies communales de la Courrière, les Combeaux, et La Courrière vers le Petit Clos. Enfin des travaux préparatoires avant enduit (fossés, dérasement accotements) seront prévus sur la VC 11 de Pressoueras.

Montant : 35 000 € HT  
Subvention C. départemental 50 %

✓ **La réfection des bordures de trottoirs**

Dans la rue des Hirondelles au niveau de chez M. & Mme Lagarde et de l'accès vers la maison de M. Albert Fredon.

Montant : 18 200 € HT Subvention C. départemental 50 %

✓ **Remplacement de menuiseries PVC à l'ancienne Poste et des vélux de la Mairie**

Les fenêtres de la Poste sont en très mauvais état et on ne peut abandonner ce bâtiment aux intempéries.

De plus, l'A.C.C.A a prévu d'aménager, avec l'aide des bénévoles, une salle de réunions, afin de libérer celle qu'elle occupait sous la salle des fêtes pour agrandir le RAM.

Montant : 15 800 € HT  
Subvention C. départemental 30 %

✓ **Dégagement de visibilité au carrefour de la rue des Fontaines & de la rue des Engoulevents**



Mme Devigne a accepté de céder le terrain nécessaire pour dégager le carrefour, élargir le trottoir et enlever les arbres et les végétaux qui par leurs feuilles nuisent à la toiture de la salle des fêtes. Cette opération est subventionnée à 50 % au titre des amendes de police. Montant des travaux : 18 700 € HT.

Il est bien évident qu'en fonction des capacités budgétaires et des actions, ou en cas d'absence de subventions, certaines de ces opérations seront certainement reportées pour 2019.

## PRECISIONS SUR L'INSTALLATION DE LA STATION DE METROLOGIE

La station de traitement des eaux usées du bourg de Champsac est alimentée par un collecteur où transitent également les eaux pluviales. Lors des fortes pluies d'orages, un déversoir, situé au carrefour des Perrières, route de Pageas, permet de limiter vers la station et de rejeter directement le surplus relativement pollué durant les premières minutes de déverse, en milieu naturel.

La mise en place d'une station de métrologie permet, par temps de pluie, d'effectuer plusieurs mesures : les débits de surverse dans le déversoir d'orage à l'aide d'une sonde radar, le trouble de l'eau dû à la pollution grâce à une sonde de turbidité. Enfin, elle permet de mettre en place des prélèvements d'échantillons par un système de télégestion, qui envoie les données enregistrées pour traitement.

Le but de l'opération est d'estimer, sur trois années, la concentration de pollution déversée en fonction des volumes passant dans le déversoir d'orages, ceci permettra de prendre les mesures nécessaires afin de protéger le milieu récepteur en construisant plus tard, s'il y a lieu, un ouvrage de type bassin filtrant, au regard des préconisations de l'Agence de bassin. Le fonctionnement est malheureusement altéré par les lingettes.

## URBANISME

La carte communale sera remplacée par un **PLUI** (Plan local d'Urbanisme Intercommunal).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes Ouest Limousin a la compétence pour instruire les permis de construire, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme avec projet.

Cependant, l'instruction est réalisée par la POL (Communautés de Communes Porte Océane du Limousin) à Saint-Junien dans le cadre d'une prestation de services.

Attention : le démarrage du **PLUI** qui va donc remplacer la carte communale va débuter au printemps 2018 ; la procédure pour mettre en application le futur document va durer entre 2 ans et demi et 3 ans. C'est pourquoi il est impératif que vous réfléchissiez à vos futurs projets et nous en faire part, par écrit, en mairie, afin qu'ils soient pris en compte dans ce futur document.

De même, conformément à la loi ALUR qui impose notamment une urbanisation très limitée en dehors des bourgs, la plupart des terrains mis constructibles en 2010, à la demande des propriétaires, seront retirés d'office si aucune demande de projet n'a été envoyée. Il n'y aura pas d'effet de surprise puisque ceci a été signalé à plusieurs reprises.

Le recensement 2018 a eu lieu du **18 janvier au 17 février 2018**.

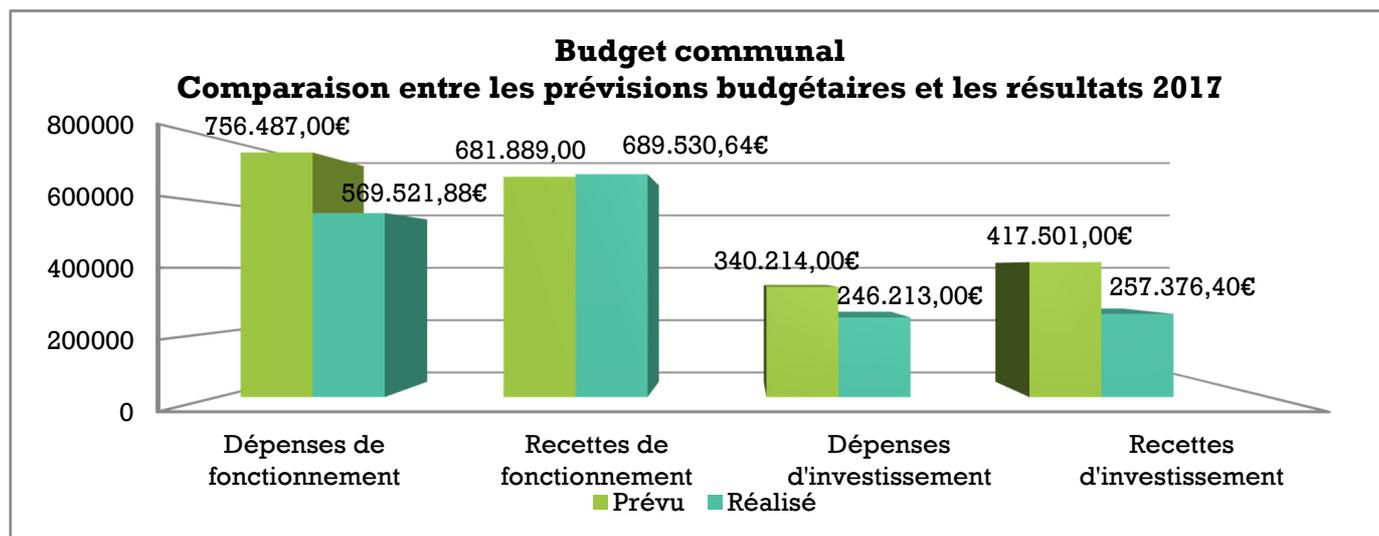


Voici le résultat des comptages : 452 adresses d'habitation comprenant principales, occasionnels, secondaires, vacants) : 668 bulletins individuels (dont 248 questionnaires Internet). Depuis 15 ans c'est la première fois que nous n'avons aucun logement non enquêté.

Il faut savoir que la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Nous remercions les habitants de la commune pour leur participation ainsi que pour l'accueil majoritairement agréable qui a été fait aux agents recenseurs pour cette mission qui n'est pas simple.

## Les finances de la commune

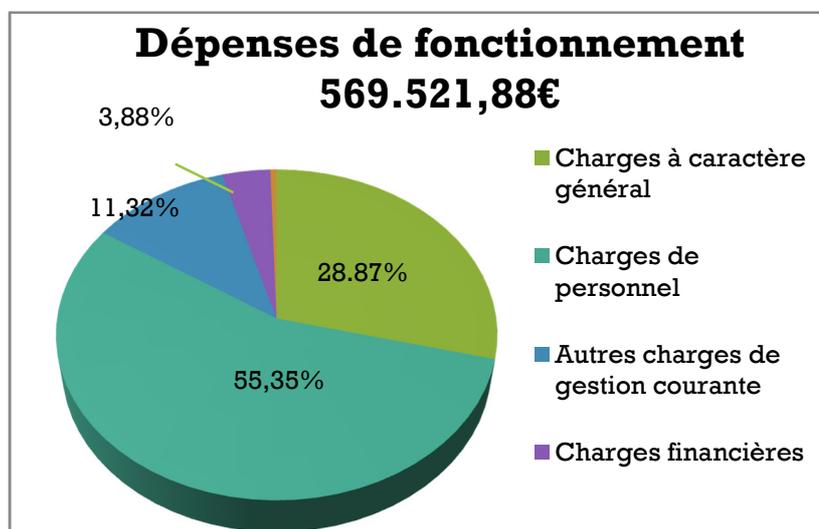
### I - Présentation du compte administratif 2017 du budget principal



### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses de fonctionnement

**Charges à caractère général** : eau, électricité, combustibles, alimentation cantine scolaire, entretien des bâtiments communaux, maintenance du matériel, assurances, fournitures administratives et scolaires, taxes foncières...



**Charges de personnel** : rémunération des agents communaux et cotisations.

**Autres charges de gestion courante** : indemnités des élus, subventions aux associations, cotisations et participations à divers organismes (pompiers ; SIVU de la voie verte...).

**Charges financières** : intérêts des emprunts contractés.

**Produits et services du domaine** : produits repas cantine scolaire ; transport scolaire ;

photocopies ; participation rémunération agence postale...

**Impôts et taxes** : taxe habitation ; taxes foncières ; droits de mutation ; compensation taxe professionnelle...

**Dotations, subventions et participations** : dotation globale de fonctionnement ; dotation nationale de péréquation ; compensation des exonérations d'impôts accordées par l'Etat...

**Autres produits de gestion courante** : revenus des immeubles.

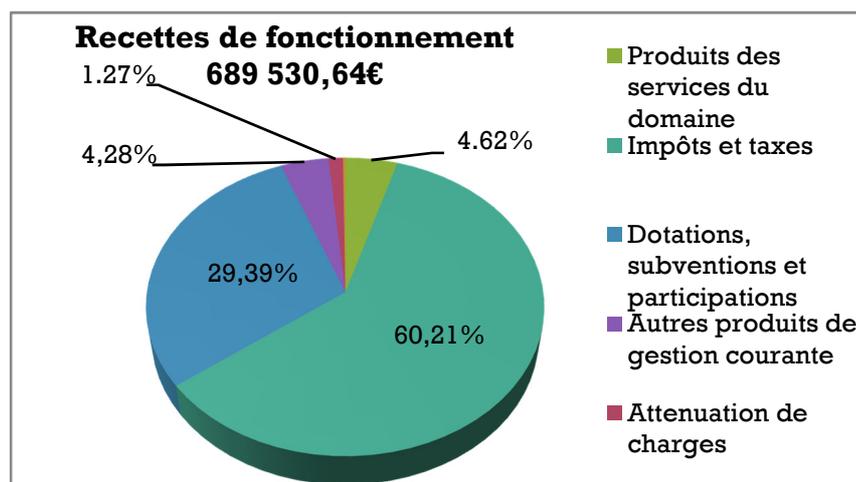
**Atténuation de charges** : remboursement de la rémunération des agents en congé maladie.

**Produits exceptionnels** : dons ; remboursements inattendus.

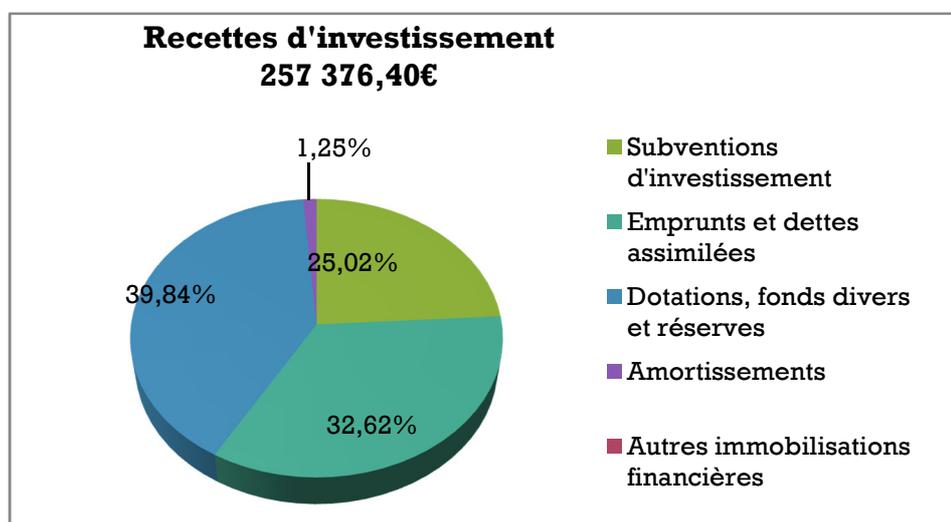
### SECTION D'INVESTISSEMENT

**Subventions d'investissement** :

Subventions accordées principalement par l'Etat et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour la réalisation de divers projets et investissements (GRVC ; trottoirs et bordures ; création fontaine, extension cimetière ; aménagement CR...)



**Emprunts et dettes assimilées** : Emprunts contractés en 2017



**Dotations, fonds divers et réserves** : reversement de la TVA et excédent de fonctionnement capitalisé.

**Amortissements** : technique comptable permettant de constater, chaque année, le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

Grosses Réparations Voies Communales	38.037,60€
Mobilier –Matériel-Outillage (Tracteur-tondeuse, illuminations, souffleur ...)	22.502,74€
Aménagement Fontaine	14.035,20€
Extension cimetière	53.304,79€
Réfection CR « Bramefort à Graulier »	11.400,00€
Réaménagement secrétariat Marie	11.708,57€
Installation VARILUM	5.550,00€
Achat immeuble DANIELS	5.651,00€
Mise aux normes bâtiments communaux (salle des fêtes, stade...)	19.775,46€
Restauration registres état civil	1.195,80€
<b>Remboursement emprunts et remboursement cautions</b>	<b>62.673,36€</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT 2017</b>	<b>246.213,00€</b>

**II-Présentation du compte administratif du budget assainissement**

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
<b>Report excédentaire</b>	<b>2.937,35€</b>	Report excédentaire	<b>12.071,96€</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		Dépenses de l'exercice	<b>50.909,04€</b>
<b>26.416,73€</b>			
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>27.213,80€</b>	Recettes de l'exercice	<b>36.295,30€</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>797,07€</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 14.613,74€</b>
<b>Résultat cumulé de la section</b>		Reste à réaliser	
<b>3.734,42€</b>		21.820,00€	
<b>Affectation à l'investissement</b>		Besoin de financement	
<b>3.734,42€</b>		24.361,78€	
<b>Report de fonctionnement</b>			
<b>0,00€</b>			

**III – Présentation du compte administratif du budget lotissement Saint-Roch**

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
<b>Report excédentaire</b>		<b>Report déficitaire</b>	
<b>33.852,81 €</b>		<b>44.406,63€</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>Dépenses de l'exercice</b>	
<b>321.728,84€</b>		<b>302.199,04€</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>282.598,87</b>		<b>316.546,60€</b>	
<b>Résultat cumulé de la section</b>	<b>- 5.277,19€</b>	<b>Résultat cumulé de la section</b>	<b>- 30.059,07€</b>
<b>Affectation à l'investissement</b>		<b>Besoin de financement</b>	
<b>0,00</b>		<b>30.059,07€</b>	

**IV – Présentation du compte administratif du budget lotissement « la Croix des Farges »**

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
<b>Report déficitaire</b>		<b>Report déficitaire</b>	
<b>1.087,76 €</b>		<b>26.109,81€</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>Dépenses de l'exercice</b>	
<b>0,33€</b>		<b>0,00€</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>0,00€</b>		<b>0,00€</b>	
<b>Résultat cumulé de la section</b>	<b>- 1.088,09€</b>	<b>Résultat cumulé de la section</b>	<b>- 26.109,81€</b>
<b>Affectation à l'investissement</b>		<b>Besoin de financement</b>	
<b>0,00€</b>		<b>26.109,81€</b>	

# Etat civil 2017

## NAISSANCES

Teddy DEGEORGES née le 19 février 2017

Noah MESEGUER né le 23 juillet 2017

Raphaël, Roderick DAVID né le 8 octobre 2017

François WINTERSHEIM née le 29 décembre 2017

Elliott, Paul, Noah VALLADE né le 31 décembre 2017

## MARIAGES

Marie-Laure MESMIN & Régis, Jacques, Jean, Marie LAUTRETTE

le 5 août 2017

Laetitia, Isabelle RIZZON & Arnaud, Jacques, Marie GAVEAU

le 12 août 2017

Isabelle Claire MANGEVAUD & Edward Mark NICHOLSON

le 16 septembre 2017

## DECES

le 15 mars 2017, François Remy, Daniel, Charles VANDEREYKEN

le 6 avril 2017, Patrick, Jean, Jacques VALAGEAS

le 18 mai 2017, Aline, Micheline, Yvette, ANDRAUD veuve DELAUAUD

le 15 octobre 2017, Solange, Marie GAUTHIER

le 27 octobre 2017, Maurice, Louis LALOI

le 23 novembre 2017, Robert, Andrew HILL



## Fleurissement

Comme en 2016, nous avons obtenu le prix départemental dans la catégorie des villages de 500 à 1000 habitants. Félicitations à nos employés communaux.

## Maisons et fermes fleuries

La 59<sup>ème</sup> campagne de fleurissement de la Haute-Vienne s'est achevée fin août 2017.

Le jury communal : M. PAULIOUT Raymond, Mmes CHADELAUD Nicole, DUPUY Danielle, GRAIG Valérie, LAROUDIE Simone, MIRTIL Maryse et RANOUILLE Marie-Thérèse, après avoir noté anonymement chacun des 49 lauréats, ont sorti le plus méritant de chaque catégorie afin de le présenter au jury mandaté par le Comité Départemental.

### -1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin visible de la rue

1<sup>er</sup> : M. DESCUBES Yves & Mme COLOMBIER Viviane - 2 Grateloube

Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : M. & Mme GROLIER Jean-Pierre - 2 lotissement Boismartin

3<sup>ème</sup> : M. & Mme CHAMBON Christian - 11 Chandean

### -2<sup>ème</sup> catégorie : décor floral sur la voie publique

1<sup>er</sup> : M. LACAUD Gérard & Mme LACAUD Andrée - 24 rue des Fontaines

Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : M. & Mme PERRIER Henri - 18 Grateloube

3<sup>ème</sup> : M. LAROUDIE Roger - 5 La Pétavigne

### -3<sup>ème</sup> catégorie : balcon ou terrasse

1<sup>er</sup> : M. & Mme LACAUD Jean-Claude - 5 Bousseroux

Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : M. & Mme CHADELAUD Guy - La Roche

3<sup>ème</sup> : Mme DAVID Samantha & Laëtitia - 8 place de l'Eglise

### -4<sup>ème</sup> catégorie : fenêtre ou mur

1<sup>er</sup> : Mme GRAIG Valérie - 1 Groslier

Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : M. & Mme DEKKERS Hugo - 14 Lespinas

3<sup>ème</sup> : Mme AUPETIT Hélène – 9 Chandean ex æquo  
M. & Mme DUPUYDENUS Lucien

-6<sup>ème</sup> catégorie : hôtel, restaurant, café,

1<sup>er</sup> : Mme RANGER Véronique –1 Bousseroux  
Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : « Chris'Coiff » Mme LEBOUTET Christelle – 4 rue des Hirondelles

3<sup>ème</sup> : « Le Champsac » M. & Mme Matthews Richard – 12 rue des Fontaines



-7<sup>ème</sup> catégorie : parcs fleuris

1<sup>er</sup> : M. & Mme MERIGAUD Daniel – La Vergnolle  
Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : M. & Mme Dupuy Jean-Pierre –2 Dougneix

3<sup>ème</sup> : M. AGHA Jason – Le Sage

-8<sup>ème</sup> catégorie : fermes fleuries

1<sup>er</sup> : M. & Mme DESLANDES Jean-Luc – 1 Mazardy  
Diplôme d'Honneur Départemental

2<sup>ème</sup> : M. BELAIR Christian – 14 Chandean

3<sup>ème</sup> : M. & Mme DEKKERS Théo – Cros

Le 8 mai 2018, Monsieur Guy BAUDRIER, maire de la commune, remerciera et récompensera les 49 lauréats et amis des fleurs, pour leurs fidèle participation, leur investissement personnel et la qualité des réalisations pour l'embellissement du bourg et des villages.

# Vie associative

## A.C.C.A

Les sangliers ont été plus nombreux que d'habitude.

Les battues, dont la saison n'est pas terminée, ont permis d'abattre 10 sangliers.

Les cervidés sont à présent bien implantés sur le territoire.

Leur progression nous permet d'envisager une demande d'attribution de colliers pour la saison 2018-2019.

La diminution chaque année du nombre de chasseurs devient préoccupante, aussi l'ACCA lance un appel pour que de nouveaux adhérents nous rejoignent.

La composition du bureau (qui reste inchangée) :

PRESIDENT D'HONNEUR : GUY BAUDRIER, MAIRE

PRESIDENT ACTIF : MICHEL COUDERT

VICE-PRESIDENT : RAYMOND PAULIOUT

SECRETAIRE : NICOLE CHADELAUD

SECRETAIRE ADJOINT : DIDIER REJASSE

TRESORIER : GERARD LACAUD

TRESORIER ADJOINT : JEAN-LUC DESLANDES

MEMBRES : BEATRICE JUHEL, GUY CHADELAUD, ALAIN LACAUD, CHRISTIAN TALLET, PATRICK CHABEZ, PIEGEUR, CORENTIN LATHIERE.

DEUX GARDES : ALAIN LACAUD ET CLEMENT RELIAT

L'agenda des manifestations 2018 :

Dimanche 4 mars : Loto à la salle de fêtes (l'après-midi)

Dimanche 10 juin : Assemblée Générale

Dimanche 5 août : Concours de pêche et repas champêtre à l'étang Pauliout

Samedi 27 octobre : Repas dansant (en soirée)

Le bureau remercie tous les bénévoles qui nous rejoignent pour les différentes manifestations et le Conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes.

## Comité des fêtes

2017 a été une année faste pour notre comité pour toutes les manifestations tant celle des Années 80 que celle du 14 juillet. Quant au concours de belote, il a aussi remporté un franc succès. Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien et sa participation financière sans laquelle rien ne serait possible. La présidente remercie tous les bénévoles et trouve regrettable du peu d'implication des habitants de Champsac.

La Présidente, Maryse PARVERIE

# Les sacs à dos Champsacois

Voici 5 ans que les sacs à dos marchent sur les chemins de Champsac et ceux des communes avoisinantes.

A cette occasion, le club a fêté cet évènement à la salle des fêtes de Champsac, avec un repas préparé par Pascale Masdieu qui tient avec Lucien, une ferme bio au doux nom, « **Âne & Carotte** » qui se trouve au lieu dit « Les Jarosses » 87150 Champagnac-la-Rivière.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour l'occasion.

En ce qui concerne les randos, elles se font toujours les lundis après-midi avec un tracé entre 12 et 15 kilomètres pour les plus aguerris environ (une quinzaine de personnes de tous âges), et les jeudis après-midi avec un circuit entre 5 et 7 kilomètres pour des personnes recherchant un agréable moment à passer tout en s'adonnant à la marche.

Un blog [lesakados87.canalblog.com](http://lesakados87.canalblog.com) où se trouve tous les programmes de randonnées et les photos des diverses sorties.



Même le chien en prendrait de l'eau de rose



Pic-nic à Aubazine. Bon app.

Le prix de l'adhésion est fixé à 15 €  
et pour tout renseignement :

Monique Tallet : 06 75 25 51 06

N'hésitez pas, venez nous rejoindre.

La Présidente, Monique TALLET

# Cicérone

En ce début d'année le moment est venu de faire le bilan.

Nous avons créé cette association afin de soutenir financièrement l'école des chiens guides d'aveugle de Landouge.

Il est vrai qu'au départ nous étions un peu sceptiques.

Les gens allaient-ils nous suivre? Les dates choisies pour les manifestations étaient-elles bien placées?

Concernant le loto que nous avons organisé les lots étaient de qualité et les résultats ont été positifs.

Partis avec nos propres deniers nous avons pu constituer une trésorerie nous permettant de voir l'avenir de façon sereine.

Les deux lotos de l'année 2017 ayant bien fonctionné, ceux qui seront organisés nous laissent espérer qu'ils soient aussi bénéfiques, ce qui nous permettrait de remettre un chèque assez important à l'école.

Le 13 janvier 2017 j'ai accueilli une petite boule de poils de 6 kilos, un joli labrador beige de 2 mois, aujourd'hui c'est un gros pépère très dynamique, un vrai bulldozer assez difficile à contenir contrairement à la chienne que j'ai élevée auparavant qui elle était très calme.

Par contre quand il est au travail il est très volontaire et très doué, il apprend très vite.

Très affectueux, il fera un bon chien guide car très proche de son maître.



Dans 2 ou 3 mois il sera une aide indispensable à une personne déficiente visuelle, à qui il sera remis gratuitement. Les dates de nos prochaines manifestations ne sont pas encore fixées car étant la dernière association créée nous devons tenir compte des calendriers des autres.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, les bénévoles pour leur aide ainsi que toutes les personnes qui participent de près ou de loin à notre œuvre, et les généreux donateurs.

La Présidente, Nicole Miniot

*L'association Chiens Guides d'Aveugles Centre-Ouest souhaite communiquer le message suivant afin que les habitants de la commune ne se laissent pas abuser par du démarchage soi-disant au profit de leur centre d'éducation : « L'association des Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest existe depuis 1976. Cette association reconnue d'utilité publique agit dans votre commune en ayant remis un chien guide à une personne déficiente visuelle, ou en bénéficiant de l'aide d'une famille d'accueil qui veille à l'éducation d'un futur chien guide. Notre entité existe grâce aux dons issus de la générosité du public mais aucunement par démarchage à domicile ou téléphone. Notre association sollicite le public principalement par courrier ou par son magazine d'information. Nous ne mandats aucun démarcheur et nous dénonçons ces activités qui ternissent notre image. »*



## F.C.C.O

Football Club du Canton d'Oradour sur Vayres

Le FCCO c'est 14 équipes qui, tous les week-ends, représentent notre canton sur les divers stades du département et de la région. Des ententes avec nos clubs voisins de Séreilhac et de Rochechouart ont permis à chacun de pouvoir jouer à son niveau. L'école de foot est toujours présente pour les enfants garçons et filles dès l'âge de 6 ans. Elle leur permet de découvrir et de pratiquer le football.

Concernant l'école de foot féminin, elle a vu le jour en avril 2008 et fête ses 10 ans cette saison. Toutes les catégories sont maintenant représentées.

Vous pouvez voir évoluer nos différentes équipes tous les week-ends sur les stades de Champsac, Cussac et Oradour-sur-Vayres.



## Ensemble pour nos enfants

L'association des parents d'élèves de Champagnac et Champsac, Ensemble pour nos Enfants a été créée le 12 octobre 2017.

Son objectif est de récolter des fonds grâce aux différentes manifestations que nous allons organiser, pour permettre aux enfants de réaliser des sorties et des voyages de fin d'année. Nous avons participé à Cidre et Cochons, ce fut une belle réussite pour nous aider à démarrer notre association !

Le programme des prochaines manifestations débutera par le loto le 4 février 2018 et une soirée repas dansant le 24 mars 2018. Nous espérons vous voir nombreux à nos futures manifestations !

La présidente, Anita Domenge

Mail : [pournosenfants.contact@gmail.com](mailto:pournosenfants.contact@gmail.com)

Contact : 06.14.68.56.46 / 06.37.00.57.87



# Le Cercle de l'Amitié

Avec 22 nouveaux adhérents, l'Association a passé l'année 2017 dans la convivialité et le dynamisme : rencontres mensuelles à thème, thés dansants, repas, concours de belote, loto, voyages « La Cantabrie » en juin et « Royan, phare de Cordouan, Talmont » en septembre (qui ont connu un vif succès), journées spectacle :

« L'Amérique Latine en mars à Feytiat et « Le Paradis Latin » à Paris en novembre, après-midi tricot, broderie, trois cours informatique et internet par semaine et une nouveauté cette année avec l'après-midi scrabble.

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre a approuvée le bilan moral et financier. Un changement au Conseil d'Administration : Mme Duthier Marie-Louise a souhaité se retirer (nous la remercions vivement pour ses nombreuses années de présence et de conseils) ; elle est remplacée par Mme Theillout Nicole, nouvelle retraitée.

## PROGRAMME 2018

- Réunions mensuelles : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à partir de 14H à la salle des fêtes, sauf pour mai et août.
- Soirée limousine : samedi 3 mars à 20H 30 à la salle des fêtes avec « Les Troubadours de la Combade ».

- Sortie culturelle : mercredi 14 mars « Un Amour de Music-Hall International » à 13H30 à Feytiat
- Concours de belote : dimanche 25 mars à 14H à la salle des fêtes
- Repas : samedi 5 mai et samedi 13 octobre à 12H à la salle des fêtes
- Voyages : du dimanche 17 au vendredi 22 juin « L'Alsace Authentique »

Le 13 septembre « Safari en Berry et Azay le Ferron ».

- Thé dansant : dimanche 26 août à partir de 14H30 à la salle des fêtes avec l'orchestre « Julien Proulhac ».
- Loto : dimanche 18 novembre à 14H à la salle des fêtes.
- Atelier tricot & broderie : 3<sup>ème</sup> mardi du mois à 14H à la salle des réunions de l'association.
- Après-midi scrabble : 2<sup>ème</sup> mardi du mois à 14H30 à la salle des réunions de l'association.
- Informatique : à l'ancienne mairie le mercredi de 15H à 18H (semi-confirmés) et de 20H à 23H (débutants) jeudi de 15H à 18H (confirmés)
- Assemblée Générale 2018 : le vendredi 7 décembre à partir de 14H à la salle des fêtes



Le bureau et la présidente du « Cercle de l'Amitié » remercient M. Guy Baudrier, maire de Champzac, les secrétaires de mairie, le conseil municipal et tous les bénévoles qui aident au bon fonctionnement de l'association, notamment M. Raymond Aupetit et ses suppléants pour l'informatique, Mmes Marie-Thérèse Ranouille, Hélène Aupetit pour l'atelier tricot broderie et Mme Monique Tallet pour l'après-midi scrabble.





## La Châtaigneraie Limousine, un territoire de projets

La Fédération de la Châtaigneraie Limousine, association loi 1901, fédère élus et socioprofessionnels (habitants, chefs d'entreprises, membres d'associations, ...) autour d'un territoire et de projets communs. Elle intervient sur le périmètre de 6 Communautés de communes du sud-ouest de la Haute-Vienne, soit 73 communes (cf. carte ci-dessous). Elle œuvre pour la réussite de projets au service des citoyens dans des domaines aussi divers que la santé, le développement économique ou encore la mobilité.



Ainsi, si vous êtes porteur d'un projet économique ou d'intérêt général, elle peut vous apporter un appui technique pour sa concrétisation (conseil, orientation vers des personnes ressources, recherche de financements, ...).

Si vous avez envie de vous impliquer dans le devenir du territoire de la Châtaigneraie Limousine, vous pouvez rejoindre son Conseil développement. Cette instance citoyenne, composée d'habitants, de chefs d'entreprises, de salariés et de membres d'associations, consacre ses premiers travaux à la mobilité.

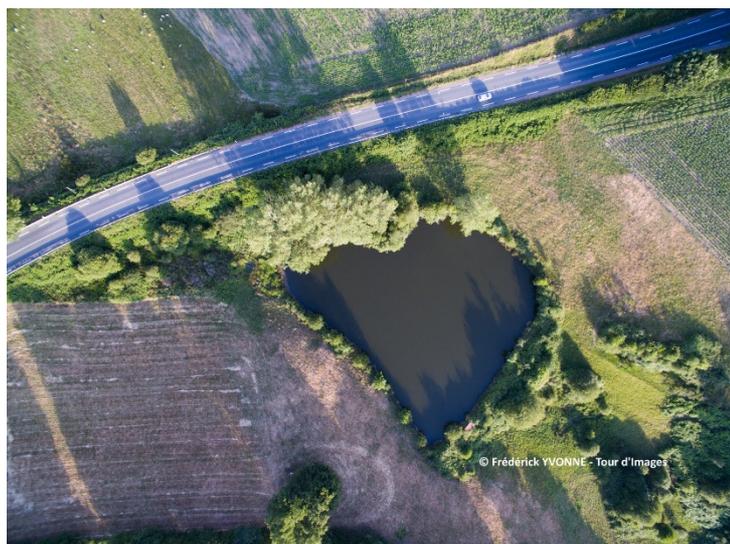
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Châtaigneraie Limousine !

**Fédération de la Châtaigneraie Limousine**  
**La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES**  
**Tél. : 05 55 70 99 40 [contact@chataigneraielimousine.fr](mailto:contact@chataigneraielimousine.fr)**

*L'activité de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.*



Le Syndicat Mixte Vienne Gorre intervient sur la Gorre et la Graine depuis 2000 avec comme objectif d'améliorer la qualité des milieux aquatiques. Depuis 2015, le Syndicat Mixte Vienne Gorre co-anime aux côtés du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, un nouveau programme d'actions : le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques Vienne médiane et ses affluents. Une enquête publique a eu lieu cet été, dans toutes les mairies du territoire du S.M.V.G. où les propriétaires concernés ont pu consulter les actions prévues.



Pour la période 2015-2019, les principales missions du SMVG sur les bassins versants de la Gorre et de la Graine sont :

L'amélioration de la qualité des cours d'eau (ex : restauration de la végétation des berges, aménagement d'abreuvoirs pour le bétail)

La restauration de la continuité piscicole et sédimentaire (ex : effacement ou équipement de seuils ou d'étangs)

La lutte contre les espèces envahissantes (ex : arrachage de la Jussie, piégeage de ragondins)

La préservation des zones humides notamment par le maintien de pratiques

agricoles adaptées (mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs et conseils de gestion)

L'information, la sensibilisation et l'accompagnement (ex : sorties animées, formation, assistance pour les projets individuels et collectifs).

### Le SMVG à votre service

Le Syndicat accompagne les propriétaires de parcelles et les exploitants agricoles dans leur projet et peut mobiliser des financements publics.

A titre d'exemples :

Aide aux propriétaires pour engager une réflexion sur le devenir de leurs étangs afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur : effacement, mise aux normes...

Aménagement des parcelles agricoles afin de concilier l'amélioration de l'état des cours d'eau et de la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail : abreuvoir gravitaire, pompe de prairie, descente aménagée, passage à gué, pose de clôture...



Quels que soient vos questions ou vos projets, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte Vienne Gorre :

Marie ADALBERT : [smvg.riviere@orange.fr](mailto:smvg.riviere@orange.fr)

Tél : 05 55 48 14 43

Lucie BLONDEL : [smvg.zh@orange.fr](mailto:smvg.zh@orange.fr)

7 avenue Jean Moulin

[www.syndicatmixteviennegorre.fr](http://www.syndicatmixteviennegorre.fr)

87310 SAINT LAURENT SUR GORRE

<https://www.facebook.com/syndicatmixteviennegorre/>

## SYMBA Bandiat-Tardoire

Le Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA Bandiat-Tardoire) est la structure compétente pour la gestion des milieux aquatiques sur les bassins de la Tardoire, du Bandiat et du Trieux en Haute-Vienne.

2017 a été une année riche marquée par de nombreuses actions :



### Travaux d'effacement de l'étang de la Monnerie.

Les travaux ont débuté en mai (création d'un bassin de décantation, mise en place du système de vidange). Les 2 phases de vidange ont eu lieu début juillet, ce qui a permis un abaissement total de 50 cm.

*La suite en 2018 : avec un nouvel abaissement de 40 cm.*

**Travaux d'effacement de 3 seuils** (barrages) sur la Tardoire, afin de restaurer totalement la continuité écologique, c'est-à-dire permettre le fonctionnement normal d'une rivière avec une libre migration des poissons et le transport naturel des sédiments. Les 3 seuils sont : moulin de la Barbarie (Oradour sur Vayres), moulin de Puybonland (Chéronnac) et moulin de Maisonnais. Les travaux ont eu lieu de septembre à décembre.

**Lancement d'une étude** pour la restauration de la continuité écologique sur 13 ouvrages de la Tardoire. Cette année a permis de rencontrer les propriétaires et de réaliser le diagnostic de chaque seuil. Suite à cela, le syndicat proposera aux propriétaires les différents aménagements possibles sur leur seuil, et ce afin de répondre à la réglementation et rétablir la continuité écologique.



### Travaux de restauration d'une zone humide à

Champagnac-la-Rivière avec l'aide de la Cellule Zones Humides du PNR Périgord Limousin. Ces travaux ont duré 2 semaines en octobre,

ils ont consisté à ouvrir une prairie humide (broyage) et à renouveler les clôtures.

Cela permet de redonner au milieu toutes ses fonctionnalités naturelles.

**Pêches électriques d'inventaire** (par la FDAAPPMA 87) et analyses de la qualité de l'eau.

**Lutte contre le ragondin** (par la FDGDON 87). Les campagnes de piégeage s'organisent 2 fois par an, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer (prêt de cages).

Une **réunion publique** d'information sur le fonctionnement des cours d'eau, des visites de chantier à venir.

Toutes ces actions ont pour but d'améliorer l'état de la Tardoire, de ses affluents, de ses zones humides, et de restaurer la continuité écologique. Cela contribuera à retrouver des populations piscicoles variées (truite fario, chabot, goujon, lamproie de planer, anguille...). Cela permettra également d'améliorer la qualité de l'eau (capacité d'auto-épuration du milieu). N'oublions pas que de nombreux troupeaux bovins s'abreuvent directement dans ces cours d'eau mais également qu'il existe des captages d'eau potable qui couvrent les besoins de milliers d'habitants !

Pour mettre en œuvre ce programme, le syndicat est accompagné de partenaires financiers : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Europe.

**Le syndicat s'est également doté d'un site internet :** [www.syndicat-bandiat-tardoire.fr](http://www.syndicat-bandiat-tardoire.fr)

Vous pourrez y suivre toutes nos actions et vous informer sur la richesse des milieux aquatiques de notre territoire !

Contacts :

Président : Richard SIMONNEAU

Technicienne rivière : Anne-Laure PARCOLLET

Téléphone : 05 55 70 27 31 / 06 38 84 49 72

Mail : [syndicat.tardoire@orange.fr](mailto:syndicat.tardoire@orange.fr)



## A.N.A.C.R

### Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

Le Comité local d'Oradour-sur-Vayres & de Cussac, (dont le siège est à l'Hôtel de ville d'Oradour-sur-Vayres, 87150) a pour vocation :

- d'expliquer le rôle essentiel qu'a joué la Résistance dans la libération de notre pays et notamment en Limousin.
- de perpétuer le devoir de mémoire auprès des générations futures face aux thèses négationnistes défendues par certains mouvements extrémistes.

Pour cela, notre Comité local :

- a participé à la réhabilitation des trous (gourbis) du « maquis de Boubon », à l'initiative et avec l'aide d'anciens maquisards,
- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région, actuellement en vente dans les librairies, les Offices de Tourisme, et auprès des adhérents de l'ANACR.
- il participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins,
- il accompagne les nombreux groupes scolaires (ou autres), souvent étrangers, qui viennent visiter ce maquis de la forêt de Boubon.

Pour le Comité, le Président  
Claude Pauliat

## FNACA

Comité Intercommunal  
ORADOUR-sur-VAYRES

Pour la première fois, un Président de la République rend l'hommage de la Nation aux victimes civiles et militaires de la guerre d'ALGERIE et des combats en TUNISIE et au MAROC, honorant de sa présence la commémoration du 54eme anniversaire du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, de la guerre d'ALGERIE, au mémorial National à PARIS.

Du fait, de l'élection de trois nouveaux députés, en Haute Vienne ; nous aurons la tâche, dès l'automne de les rencontrer, afin de les informer de l'action menée par notre fédération et leur rappeler le lourd contentieux qu'il reste encore à régler.

A la F N A C A, nous avons un formidable devoir d'union pour défendre nos intérêts collectifs. Ce qui est important, c'est la sauvegarde de nos acquis. Ce ne sont ni des avantages, ni des privilèges ; seulement le droit à réparation et à la reconnaissance que la NATION doit à l'égard des Anciens Combattants et Victimes de GUERRE.

Paul FOURNIER  
Vice-Président Départemental

# Infos Commune

## Cantine

05 55 43 25 24

43 € le carnet de 20 tickets pour les enfants

3,65 € le prix du repas pour le personnel et les enseignants

## Garderie

23,20 €/mois (forfait & 11 €/mois pour 5 présences) avec un goûter (10,60 € pour les enfants suivants d'une même famille)

Horaires Garderie : 7h00 – 8h45

16h30 – 19h00

## Ecoles

Ecole élémentaire de Champsac

05 55 78 50 00

## Photocopies

Noir & blanc 0,30 €/feuille (format A4 ou A3)

Couleur 0,50 €/feuille

## Fax

0,30 €/feuille puis 0,10 € feuille suivante

## Salle des fêtes

220 € la location le week-end (caution 150 €)

100 € pour un vin d'honneur (caution 75 €)

## Redevances assainissement

Traitement partiel 0,53 €/m<sup>3</sup>

Traitement total 0,86 €/m<sup>3</sup>

Forfait branchement : 16,63 €

SAUR 05 87 23 10 01

EDF 09 72 67 50 87

## Assistante sociale

Mme Noilhac

05 55 43 06 06

## Référente Autonomie

(personnes âgées)

Mme Betoulle

05 55 05 02 35

## SIRPA (repas à domicile)

05 55 78 15 62

## Trésorerie de Châlus

05 55 78 43 58

Mail : t087005@dgfip.finances.gouv.fr

## Déchetteries

Oradour s/Vayres lundi au samedi

9h-12h30 - Fermée le mardi

Saint-Mathieu lundi au samedi

14h- 17h30 - Fermée le mardi

Châlus lundi-mercredi-samedi

9h-12h & 14h-18h

Vendredi 14h-18h Fermée le mardi

Fermeture à 17h en hiver (nov/mars)

## Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

La Barde 24450 LA COQUILLE

05 53 55 36 00 – mail : [info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com)

## Gendarmerie Nationale

d'Oradour s/Vayres – St Laurent s/Gorre

05 55 78 10 04 - Châlus - 05 55 78 41 11

Urgences 17 ou le 112

Pompiers 18 / SAMU 15

## Les Restos du Cœur

Centre de Cussac - 05 55 70 25 86

Accessible aux habitants de Champsac

Ouvert le vend 14h00 - 16h00

## ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Communauté de Communes Ouest Limousin  
La Monnerie - 87150 Cussac  
contact@ouestlimousin.com / 05 55 78 84 07  
[www.ouestlimousin.com](http://www.ouestlimousin.com)

### ENFANCE - JEUNESSE

#### Enfance

enfance@ouestlimousin.com

#### Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre  
lespetitsfilous@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac  
lileauxtresors@ouestlimousin.com ..... 05 19 99 24 47

#### Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu  
laep@ouestlimousin.com

#### Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre  
lesptitsramheures@ouestlimousin.com ..... 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Cussac  
ramcussac@ouestlimousin.com ..... 05 87 33 00 79

#### Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

#### Accueil de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt ..... 06 70 51 30 55  
leshirondelles@ouestlimousin.com ..... 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire ..... 06 76 79 36 93  
lacleeschamps@ouestlimousin.com ..... 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 06 71 83 64 76  
lesecureuils@ouestlimousin.com ..... 05 55 00 18 02

#### Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 21

#### Adolescents

ados@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres  
jeuns.club@ouestlimousin.com ..... 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre  
jeuns.sports@ouestlimousin.com ..... 06 87 53 29 90

### ENVIRONNEMENT

#### Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com  
Pour les communes de Champagnac-la-Rivière, Champsac, Cussac, La Chapelle Montbrandeix, Maisonnais-sur-Tardoire, Marval, Oradour-sur-Vayres, Pensol, Saint-Bazile, Saint-Mathieu :  
..... 06 76 42 61 83

Pour les communes de Cognac-la-Forêt, Gorre, Saint-Auvent, Saint-Cyr, Saint-Laurent-sur-Gorre, Sainte-Marie-de-Vaux :  
..... 05 55 48 19 24

#### Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com ..... 05 55 78 84 07

### SOCIAL

#### Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53  
Point-écoute ..... 05 55 48 93 90

#### Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac  
ehpadcussac@wanadoo.fr ..... 05 55 70 91 54

#### Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac ..... 05 55 70 91 54

### CULTURE, TOURISME & SPORTS

#### Sports

sports@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

#### Tourisme

tourisme@ouestlimousin.com ..... 05 55 78 22 21  
Accueil d'Oradour-sur-Vayres ..... 05 55 00 06 55  
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 05 55 78 22 21  
La Boutique des Créateurs ..... 05 55 78 22 21

#### Lecture publique

mediatheques@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 18 18  
Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 05 55 00 44 34  
Cussac ..... 05 55 78 14 37  
Oradour-sur-Vayres ..... 05 55 77 49 78  
Cognac-la-Forêt ..... 05 44 22 97 19  
Marval ..... 05 55 09 81 44  
Saint-Mathieu

#### Culture, patrimoine, vie associative & jumelage

assoculture@ouestlimousin.com ..... 05 55 78 11 88

### NUMÉRIQUE

#### Communication & numérique

numerique@ouestlimousin.com ..... 05 87 33 00 72



# Campagne de fleurissement 2017 en Haute-Vienne

## Fiche retour de la commune de Champsac

La labellisation «Villes et villages fleuris» s'inscrit dans une approche globale de l'aménagement et du fleurissement. Il s'agit pour les services municipaux de mettre en place une démarche cohérente visant l'amélioration du cadre de vie au travers de l'aménagement, la gestion et l'entretien du paysage.

Lors de son passage en juillet et août 2017, le jury a donc relevé les actions entreprises contribuant à la valorisation de l'espace communal. Ce rapport met également en avant des pistes d'action pouvant être suivies afin de poursuivre la démarche de valorisation.

**Commune visitée :**  
Champsac

**Catégorie :**  
de 501 à 1000 habitants

**Classement**  
3ème position

### Synthèse par thématique (d'après la grille d'évaluation du Comité National des Villes et Villages Fleuris)

#### 1. Démarche de valorisation générale (motivations pour le label, stratégie d'aménagement et fleurissement, plan de gestion)

##### Actions engagées :

Le jury a beaucoup apprécié d'être accueilli par monsieur le maire de Champsac et les élus en charge du fleurissement. Il a pu apprécier leur dynamisme, la pertinence des idées de valorisation de la commune et des réalisations. La restauration de qualité d'une nouvelle fontaine est venue poursuivre les efforts engagés.

##### Propositions de mise en valeur :

Continuer les actions de mise en valeur. Poursuivre une approche globale de l'aménagement sur le territoire communal.



La restauration d'une nouvelle fontaine au coeur du bourg contribue un peu plus encore à un aménagement de qualité

#### 2. Animation et promotion de la démarche (actions auprès de la population, des touristes et autres gestionnaires)

##### Actions engagées :

Le jury recommande de faire mention de l'existence de la châtaigneraie dont le produit de la vente des fruits est destiné aux enfants de l'école communale. Il n'a pas été présenté ni évoqué alors que l'initiative est exemplaire et remarquable tant dans son principe que dans sa mise en oeuvre qui associent les élèves et les habitants.

##### Propositions de mise en valeur :

Continuer la communication auprès des habitants. Essayer de mieux les intégrer/ impliquer dans le projet communal par la création d'événements le long de l'année : développer au besoin le concept modèle de verger communal partagé, mis au point et expérimenté dans la commune.



La dynamique créée autour de la châtaigneraie communale est un élément fondamental de l'intégration de la population aux efforts de mise en valeur de la commune par le végétal - photo DR

#### 3. Patrimoine végétal et fleurissement (Diversité botanique, qualité d'entretien, renouvellement, créativité et harmonie)

##### Actions engagées :

Le jury a constaté une nouvelle fois que les massifs fleuris de la commune étaient nombreux, soigneusement entretenus et accueillent des espèces diversifiées. Il a remarqué également que leur implantation se faisait davantage vers les entrées du bourg qu'au coeur de celui-ci.

##### Propositions de mise en valeur :

Poursuivre le travail de qualité réalisé pour les massifs. Envisager d'introduire davantage de plantes sur l'axe principal au coeur du bourg, sous la forme de petits massifs en pied de mur, par exemple.



Les murs et trottoirs nus encadrant une partie de l'axe principal du coeur du bourg, lui donnent un aspect un peu trop minéral. L'introduction de plantes intégrées aux murs ou placées à leur pied en pleine terre, viendrait l'atténuer.

#### 4. Gestion environnementale et qualité de l'espace public (prise en compte : biodiversité, ressources naturelles et qualité des aménagements...)

##### Actions engagées :

La commune poursuit la réduction de l'utilisation des produits phyto-sanitaires. Le jury a observé combien les arbres isolés, les tronçons de haies et les parcelles de prairies fleuries incluses dans le bourg participent de la qualité de son paysage.

##### Propositions de mise en valeur :

Continuer de réduire l'utilisation des produits phyto-sanitaires. Le village de Champsac est entouré d'un paysage de bocage préservé qui pénètre jusqu'en son coeur. Il serait intéressant que la commune sensibilise les habitants à un entretien qui en maintienne l'attrait. Le jury recommande aussi de ménager des vues sur la campagne.



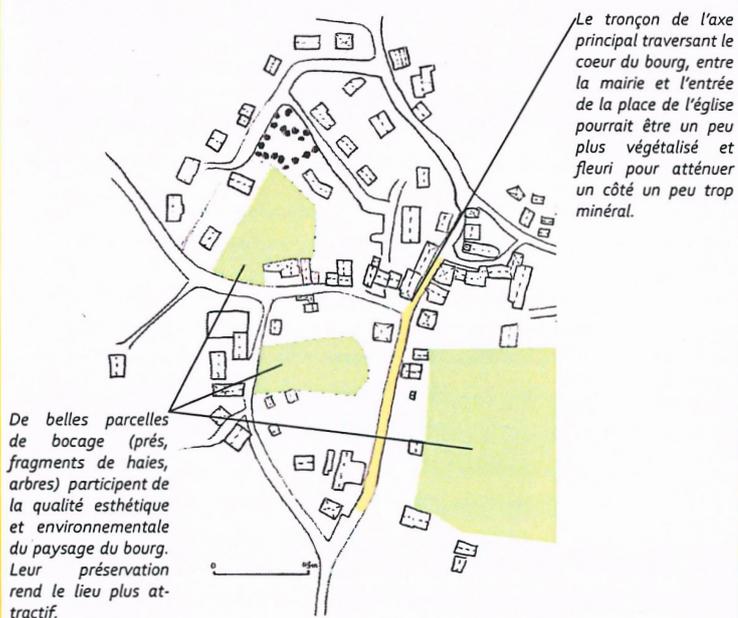
Le nouvel aménagement de la fontaine : une réalisation esthétique mais qui pourrait mieux « s'ouvrir » sur la campagne alentour



Vue aérienne du village de Champsac et de ses environs (Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>)

## 1 Centre bourg

La poursuite de l'embellissement du bourg par le fleurissement et la végétalisation s'appuiera avec bonheur sur des initiatives simples et efficaces : préserver les espaces bocagers existants, égayer les belles pierres de certains murs et murets par la plantation de végétaux florifères



## 2 Qualité paysagère des prairies dans le bourg

Les prairies qui continuent à être entretenues par un simple fauchage annuel dans le bourg montrent une floraison de plantes sauvages d'un très grand intérêt pour leur valeur esthétique et écologique. Elles confèrent au lieu un attrait incomparable. Ce sont des espaces à maintenir.



Partenaires : coordination de la campagne de fleurissement départementale et conseils aux collectivités



Assistance à la maîtrise d'ouvrage : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne (CAUE 87).  
tél : 05 55 32 32 40  
mail : [caue87@wanadoo.fr](mailto:caue87@wanadoo.fr)



Maîtrise d'Oeuvre Opérationnelle et recherche de financements : Agence Technique Départementale (ATEC 87)  
tél : 05 55 71 97 60  
adresse : 12, rue du Petit Tour - 87000 Limoges



Haute-Vienne Tourisme  
(coordination de la campagne de fleurissement départementale)  
tél : 05 55 79 04 04  
mail : [infotourisme@cdt87.com](mailto:infotourisme@cdt87.com)



Syndicat horticole  
(partenaire de la campagne de fleurissement)  
tél : 05 55 63 51 91  
site internet : <http://www.uniphor.fr/>



**Publication : Mairie Champsac**

**Directeur de publication : Mairie de Champsac**

**Photos : Mairie de Champsac**

**Impression Texto Saint-Junien (87200)**

**Dépôt légal : 2018**